

PRESTATION EXCEPTIONNELLE VACANCES 2024 C'EST DÉJÀ NOËL !

Depuis fin 2019, des plafonds restrictifs sont en place sur vos prestations Vacances. Le Covid a désorganisé nos modes de vie et de vacances, empêchant l'analyse et les prévisions financières de l'ACAS.

Des excédents budgétaires conséquents ont ainsi été dégagés. C'est pourquoi vos Élu-es Activités Sociales ont décidé de vous faire bénéficier d'une prestation exceptionnelle pour vos vacances 2024. Cette aide exceptionnelle est indépendante de votre Coefficient Social et de l'Offre Vacances détaillée dans votre Mag 2024. Elle n'impacte pas votre PLUDAV 2024 (Plafond Unique de Dépenses Annuelles Vacances).

Un montant unique de 250€ sera remis en Chèques Vacances Connect dématérialisés aux **bénéficiaires ACAS** (actifs sous contrat de travail CEA entre le 1^{er} décembre 2023 et le 31 janvier 2024) qui en feront la demande via **OASIS** (uniquement).

Les inscriptions seront ouvertes **uniquement en ligne** sur <https://oaasis.cea.fr> du **1^{er} décembre 2023** au **31 janvier 2024**

ATTENTION :
Tout est dématérialisé, vos BLG ne pourront pas prendre vos inscriptions.
Consultez le mode d'emploi « Prestation Exceptionnelle Vacances 2024 »

RDV sur <https://oaasis.cea.fr>

RÉGLEMENTATION 2024 MODE D'EMPLOI

Vos Élu-es Activités Sociales ont réformé la Réglementation de l'ACAS.

Afin de vous en faciliter l'accès, nous avons créé les **Modes d'Emploi** : 11 fiches en 2024. Concrets et synthétiques, les Modes d'Emploi vous permettront de vous familiariser avec les nouvelles règles.

- ✓ Prestation exceptionnelle Vacances 2024 (uniquement en ligne, entre le 1^{er} décembre et le 31 janvier 2024)
- ✓ Qui peut bénéficier des prestations de l'ACAS ?
- ✓ Quelles vacances ouvrent droit à participation ACAS ?
- ✓ PLUDAV (Plafond Unique de Dépenses Annuelles Vacances)
- ✓ Comment réserver vos vacances ACAS ?
- ✓ Parcours Vacances
- ✓ Vacances Famille
- ✓ Vacances Enfants & Ados
- ✓ Transports Secs
- ✓ Destination de l'Année 2024 : Grands Espaces
- ✓ Chèques Vacances dématérialisés, alternative à l'ensemble l'Offre Vacances ACAS

Les Modes d'Emploi sont disponibles en ligne ici : <https://oaasis.cea.fr/com/page/5015>

ACAS LE MAG 2024 EST ARRIVÉ !

Il est disponible dans vos BLG et en ligne sur <https://oaasis.cea.fr>

Cette année, votre Mag fait peau neuve : l'ensemble de l'Offre Vacances ACAS y est recensé. Famille, Enfants, en France ou à l'étranger, en avant ou en après séjour...

Tout y est !

À vous d'inventer les vacances qui vont avec...
Laissez-vous inspirer !

BUREAU LOCAL DE GESTION	POINT D'ENTRÉE	RESPONSABLE	E-MAIL
CADARACHE	04 42 25 38 88	Marie-Josèphe STOECKLIN	blg.cadarache@cea.fr
CESTA	05 57 04 48 81	Anne GARCIN	blg.cesta@cea.fr
DAM DIF - BRUYÈRES-LE-CHATEL	01 69 26 41 32	Mélanie LAURET-NOËL	blg.dif@cea.fr
FONTENAY-AUX-ROSES	01 46 54 96 74	-	blg.far@cea.fr
GANIL	02 31 45 45 87	Fatima ALLAL	fatima.allal@ganil.fr
GRENOBLE	04 38 78 64 46	-	blg.grenoble@cea.fr
MARCOULE	04 66 79 64 17	-	blg.marcoule@cea.fr
SACLAY	01 69 08 51 05	Sophie PERDRIGEON	blg.saclay@cea.fr
RIPAULT	02 47 34 49 89	Béatrice DEBRETAGNE	blg.ripault@cea.fr
VALDUC	03 80 23 47 19	Nadège SIERRA	blg.valduc@cea.fr

ANTENNES DES BLG	E-MAIL
BGAS	Beaumont/La Hague rattaché au BLG de Saclay
EVRY	Rattaché au BLG de Fontenay aux Roses
GRAMAT	Rattaché au BLG de DAM/DIF Bruyères le Châtel
INES	Rattaché au BLG de Grenoble
PIERRELATTE	Rattaché au BLG de Marcoule

Vos contacts ACAS

Centralisé à SACLAY
Contact : acasducea@cea.fr
Annulations : acasducea.annulation@cea.fr

L'ACAS, élu-es et équipes, est mobilisée pour que vous puissiez bénéficier de vos prestations sociales au mieux et au plus vite.